



Victhom Bionique humaine

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

VICTHOM BIONIQUE HUMAINE INC. DÉPOSE SON PREMIER RAPPORT SUR LA SITUATION

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ EST DESTINÉ À LA DIFFUSION AU CANADA SEULEMENT ET NON AUX FILS DE PRESSE AMÉRICAINS NI À LA DIFFUSION AUX ÉTATS-UNIS.

Québec (Canada), le 15 avril 2009 – Victhom Bionique Humaine inc., « Victhom » (TSX : VHB), émet son premier rapport bi-hebdomadaire sur la situation aux termes de l'instruction générale 12-203 relative aux interdictions d'opérations prononcées pour manquement aux obligations d'information continue (« IG 12-203 »). Le 1^{er} avril 2009, Victhom a annoncé que le dépôt des états financiers annuels vérifiés, de l'attestation du Président et chef de la direction financière, des commentaires et analyse de la direction et de la notice annuelle de l'entreprise pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ne se ferait pas au 31 mars 2009 tel que requis.

Conformément à l'IG 12-203 et tel qu'annoncé précédemment, Victhom a demandé volontairement à l'Autorité des marchés financiers et autres autorités en valeurs mobilières du Canada d'émettre une ordonnance provisoire visant à interdire à certains administrateurs, dirigeants et initiés de Victhom de négocier des titres de Victhom tant que ses résultats financiers annuels, attestations et commentaires et analyse de la direction et la notice annuelle associés n'auront pas été déposés (l'« interdiction d'opérations »).

Des discussions sont toujours en cours en vue de finaliser, à court terme, une transaction visant à permettre à Victhom de poursuivre ses activités de recherche et développement. Victhom prévoit toujours que la publication de ses résultats financiers annuels, attestations et commentaires et analyse de la direction et la notice annuelle qui y sont associés se fera d'ici le 30 avril 2009.

Victhom rapporte que, depuis l'annonce de l'interdiction d'opérations en date du 1^{er} avril 2009, aucun changement important n'est intervenu dans l'information à cet effet, ni aucun manquement de la part de Victhom à l'égard de ses intentions, telles qu'elles y sont exposées, de satisfaire aux dispositions relatives aux lignes directrices en matière d'information de remplacement, et aucun défaut supplémentaire n'a été constaté ni n'est anticipé à la suite de cette annonce. De plus, aucun autre changement important n'est intervenu relativement à Victhom et ses affaires. Victhom entend publier, au besoin, un prochain rapport sur la situation d'ici au 29 avril 2009.

À propos de Victhom

Victhom est spécialisée dans la recherche, le développement et la réalisation de dispositifs bioniques qui traitent une variété de dysfonctions physiques et physiologiques. La division Neurobionix se consacre au développement et à la commercialisation de technologies et de produits implantables capables d'effectuer de la neurodétection et de la neurostimulation grâce à un système d'intelligence artificielle. La division Biotronix développe des produits biomécatroniques pour supporter ou remplacer des membres périphériques dans ce qu'il est convenu d'appeler le marché de l'orthétique et de la prothétique.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certaines déclarations faites aux présentes peuvent constituer des énoncés prospectifs. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou au rendement financier futur de la Société et comportent des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus qui pourraient modifier de manière appréciable les résultats, le rendement ou les réalisations de Victhom par rapport à ce qu'expriment ou laissent entendre les déclarations de Victhom. Les événements ou résultats réels pourraient être très différents. La Société décline toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs.

- 30 -

Renseignements :

Victhom Bionique Humaine inc.

Normand Rivard

Président par intérim et chef de la direction financière

Victhom Bionique Humaine inc.

Tél. : 418-872-5665

Télééc. : 418-864-7034

normand.rivard@victhom.com

www.victhom.com